



Éclaireuses
& éclaireurs
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 -

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

PROCES-VERBAL

Association : Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature
Siège social : 45 chemin du Peney 73000 CHAMBÉRY
Siret : 511 394 900 000 27

Séance : Assemblée générale annuelle 2023

Lieu : Temple Fo Guang Shan
3 allée madame de Montespan – Bussy-Saint-Georges

Date : Samedi 18 au dimanche 19 novembre 2023

Ordre du jour et documents joints à la convocation :

- 1. Rapport d'activité de l'année 2022-2023**
 - 1.1. Rapport moral de la présidente
 - 1.2. Rapport d'activité 2022-2023
- 2. Rapport financier**
 - 2.1. Rapport financier 2022-2023 – affectation du résultat
 - 2.2. Budget prévisionnel 2023-2024
 - 2.3. Nouveau Monde
- 3. Vote du montant des adhésions 2024-2025**
- 4. Renouvellement du conseil d'administration**
- 5. Proposition de modification du règlement intérieur**
 - 5.1 Ajout de la loi du cœur et de la promesse en annexe 1
 - 5.2 Modification de l'annexe 1 actuelle
- 6. Retours des assemblées locales 2023 (ou presque...)**
 - 6.1 Consultation sur le vocabulaire chefs et cheftaines
 - 6.2 Création du groupe de travail « inclusions »
- 7. Validation du projet éducatif**

La tenue de l'assemblée générale et l'ordre du jour ont eu lieu conformément à la convocation.

Communication de l'assemblée générale :

- La première convocation à l'assemblée générale a été envoyée par mail le 12 septembre 2023 à tous les adhérents de l'année 2022-2023.
- **L'ordre du jour définitif et toutes les pièces présentées en séance ont été transmis par mail le 27 octobre 2023 à tous les adhérents.**
- Chaque pièce présentée à l'assemblée a été insérée sur le site internet de l'association le 27 octobre 2023.
- Toutes les pièces ont été présentées pendant l'assemblée générale et plusieurs exemplaires imprimés étaient disponibles.



TENUE DE LA SÉANCE

DÉTAILS DES VOTANTS

Président de séance : Ophélie LEFEBVRE, présidente

Secrétaires de séance : Laurine GUILLAND, déléguée générale

Avant l'ouverture de la séance, de 13h à 13h30, tous les participants ont signé la feuille d'émargement. **Les membres votants ont été définis selon l'article 8 des statuts.** Chaque membre votant a reçu un bulletin de vote papier comprenant l'ensemble des questions mises au vote et l'élection du conseil d'administration.

Le détail des noms des membres votants et représentés est disponible sur demande à l'adresse info@edln.org.

Samedi 18/11/2023

Vote des résolutions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Personnes présentes : 78

Membres votants présents : 42

Membres votants représentés : 10

Total des membres votants ou représentés : 52

Ouverture de la séance :

L'assemblée générale est ouverte à 13h30 par Ophélie LEFEBVRE, présidente.

Le récapitulatif des votants a été énoncé à tous les présents :

- 1) Selon l'article 8 des statuts, 75 membres votants représentent la totalité des membres de l'association. 52 membres votants sont présents ou représentés. Aucune objection n'est levée.
- 2) Ophélie LEFEBVRE présente les principes et l'ordre du jour à tous les participants. L'ordre du jour suit l'ordre des pièces envoyées à la convocation. Les participants ont été invités à lire les pièces en amont. Un résumé des pièces est présenté aux participants.
Les décisions ordinaires sont mises au vote pour chaque pièce à la majorité des suffrages exprimés (article 9 des statuts).
- 3) Alexandre LASSEIGNE est désigné comme animateur de l'assemblée générale. Il garantit la fluidité des échanges et anime les temps de débat.
- 4) Les bulletins sont dépouillés par Lucile PELLETIER salariée, Solène GUILLAND bénévole et Laureen FOURNIER volontaire en service civique.



RESUMÉ DES ÉCHANGES

RÉSULTATS DES VOTES

Pièces 1.1 et 1.2 - Rapport moral et rapport d'activité

Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Ophélie LEFEBVRE, présidente et Laurine GUILLAND, déléguée générale. Il présente succinctement les avancées et résultats de l'année 2022-2023 et les perspectives à venir.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité détaille les avancées et résultats de l'association en 2022-2023. Il est présenté de manière résumée par les personnes suivantes :

1. **Les EDLN en chiffres**Matthieu CHAPELIER
2. **Activités proposées dans les camps scouts**Matthieu CHAPELIER
3. **Activités proposées dans les groupes locaux** Floriane BAL
4. **Formations** Leigh GAIR
5. **Commission pédagogie**Solène GUILLAND
6. **A l'abri de la maltraitance**Robin VALBRET et Dominique BENARD
7. **Commission spiritualité** Jean-Michel DANCE
8. **Relations extérieures** Emmanuel BUU
9. **Les EDLN à l'international** Serena MAGNANI
10. **Commission écologie**Sophie THILLAYE, Emma FALCONNET et Martin JOUET
11. **Modèle socio-économique** Lucile PELLETIER et Eric BATTAGLIA
12. **Gouvernance**..... Ophélie LEFEBVRE
13. **Communication**..... Emmanuel BUU
14. **Bénévolat et volontariat** Laurine GUILLAND
15. **Boutique**..... Laurine GUILLAND
16. **Site internet** Laurine GUILLAND
17. **Conclusion** Ophélie LEFEBVRE et Séréna MAGNANI

Entre chaque présentation, les participants sont invités à poser des questions, à échanger et à s'exprimer en plénière.

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITE :

Le rapport d'activité est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 52 voix

Votes contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pièces 2.1 et 2.2 - Rapport financier et budget prévisionnel

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont présentés par Robin VALBRET et Diane LEAULT-DECAS.

Rapport financier

VOTE DU RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 52 voix
Votes contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DES GROUPES LOCAUX

Il est proposé à l'assemblée de donner la possibilité à chaque groupe local d'affecter son résultat selon les besoins qu'il aura identifié (formation, matériel, déplacement etc.)

L'affectation du résultat des groupes locaux est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 52 voix
Votes contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

VOTE DE LA RÉAFFECTATION DES RESULTATS PRECEDENTS

Il est proposé à l'assemblée générale de reconduire les affectations des résultats précédents. Soit de réaffecter :

- 5 700€ pour financer la vie des commissions
- 14 981€ pour financer les projets des jeunes

La réaffectation du résultat du budget national est mise au vote et adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Votes pour : 50 voix
Votes contre : 1 voix
Abstention : 1 voix

Budget prévisionnel

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL :

Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Votes pour : 48 voix

Votes contre : 2 voix

Abstentions : 2 voix

Présentation du fonds de dotation Nouveau Monde

Ophélie LEFEBVRE, Séréna MAGNANI et Laurine GUILLAND présentent ensuite le fonds de dotation Nouveau Monde et les différents projets de l'association qui seront financés. L'assemblée générale accorde un accueil chaleureux à ces perspectives.



Pièce 3 – montant des adhésions 2024-2025

Julien PONS, présente et anime le chapitre concernant le vote du montant des adhésions 2024-2025 identique aux principes et montants votés à l'assemblée générale 2021.

VOTE DES PRINCIPES ET DU MONTANT DES ADHESIONS ANNUELLES 2024-2025 :

Les montants et le principe des adhésions annuelles 2024-2025 est mis au vote et adopté à la majorité des suffrages exprimés. Ils seront identiques à ceux appliqués en 2023-2024.

Votes pour : 51 voix

Votes contre : 1 voix

Abstention : 0 voix



Pièce 4 – élection des administratrices et administrateurs

Jérôme HAMELIN, présente et anime le chapitre concernant le renouvellement du conseil d'administration. Il est fait rappel de la constitution actuelle du conseil, du détail des membres en fin de mandat et du détail des membres démissionnaires. Puis il est fait mention des règles statutaires régissant le remplacement des membres démissionnaires, article 5 : « Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à la date où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. »

Selon l'article 5 des statuts : « L'association est administrée par un conseil d'administration dont le nombre des membres, fixé par délibération de l'assemblée générale, est compris **entre douze (12) membres au moins et seize (16) membres au plus** ».

Les cinq candidats à l'élection présentent à tour de rôle leurs motivations (Valérie, Benoît et Alexandre en vidéo).

ÉLECTION DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS :

Détails des votes		Total pour	Total contre	Total blanc	Election
Emmanuel	BUU	48	0	4	OUI
Titouan	MORHAIN	47	1	4	OUI
Valérie	BERNAT	46	1	5	OUI
Benoît	DARBLADE	48	0	4	OUI
Alexandre	HENIQUE	42	2	8	OUI

Cinq candidats sont élus à l'unanimité ou à la majorité des suffrages exprimés.

NB : Emmanuel, Valérie, Benoît et Alexandre sont élus pour un mandat de 4 ans. Titouan est élu pour un mandat de 2 ans en remplacement de Julien Beauchesne.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 – 2024

Nb	NOM	PRENOM	FONCTION AU BUREAU 2023-2024	DUREE DU MANDAT	MAIL
1	MAGNANI	SERENA	VICE-PRESIDENTE	2020 – 2024	SERENASTELLA@GMAIL.COM
2	LEAULT-DECAS	DIANE	VICE-PRESIDENTE	2020 – 2024	DIANE.LEAULTDECAS@GMAIL.COM
3	BENARD	DOMINIQUE		2022 – 2024	DBENARD@ME.COM
4	THOMAS	ADELE	MEMBRE	2021 – 2025	ADELETHOMAS38@GMAIL.COM
5	MORHAIN	TITOUAN		2021 - 2025	TIT@JETS13.FR
6	PONS	JULIEN		2022 - 2025	JULIEN.PONS@HOTMAIL.FR
7	LEFEBVRE	OPHELIE	PRESIDENTE	2022 – 2026	OLIE.LEFEBVRE@GMAIL.COM
8	VALBRET	ROBIN	TRESORIER	2022 – 2026	ROBIN.VALBRET@OUTLOOK.COM
9	HAMELIN	JEROME		2022 - 2026	PAPAJEO@GMAIL.COM
10	BUU	EMMANUEL	TRESORIER ADJOINT	2023 - 2027	EMMANUEL.BUU@OUTLOOK.FR
11	BERNAT	VALERIE		2023 – 2027	SCOUTY.VALY@BERNA.ME
12	DARBLADE	BENOIT		2023 – 2027	BENOIT.DARBLADE@ORANGE.FR
13	HENIQUE	ALEXANDRE	SECRETAIRE	2023 - 2027	SWITHYNONACHO@GMAIL.COM

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 novembre pour élire le bureau 2023-2024. Les résultats sont indiqués ci-dessus.



Pièce 5 – modification du règlement intérieur

Emmanuel BUU présente successivement les parties soumises à modification et les raisons de ces modifications.

5.1 Ajout d'une annexe : Loi du cœur et promesse des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature.

En cohérence avec les demandes de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS), la commission pédagogie en lien avec le conseil d'administration de l'association, a travaillé à **la réécriture des textes de loi du cœur et de promesse adulte** pour ajouter la notion de « duty to god ».

Le conseil d'administration propose de les ajouter comme première annexe au règlement intérieur.

Sigolène PAILHES, participante à l'assemblée générale, pose une question sur la forme inclusive des textes. **Il est proposé à l'assemblée générale d'ajouter une question au vote : souhaitez vous que le conseil d'administration retravaille la forme inclusive des textes proposés ?**

5.2 Modification de l'annexe 1 : modèles des tenues et écussons

Le conseil d'administration propose de mettre en conformité l'annexe concernant les tenues e les écussons avec la décision de l'assemblée générale 2022.

VOTE DES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Les propositions de modifications du règlement intérieur sont mises au vote et adoptées à la majorité des suffrages exprimés.

Loi du cœur et promesse :

Votes pour : 50 voix
Votes contre : 2 voix
Abstention : 0 voix

Tenues et écussons

Votes pour : 50
Votes contre : 2
Abstention : 0

VOTE SUR LA FORME INCLUSIVE DES TEXTES DE PROMESSE ET DE LOI DU COEUR

La question supplémentaire sur la forme inclusive des textes est mise au vote et rejetée à la majorité des suffrages exprimés. L'assemblée générale ne souhaite pas que le conseil d'administration retravaille la forme des textes.

Forme inclusive :

Votes pour : 11 voix
Votes contre : 26 voix
Abstention : 15 voix

Pièce 6 – retour des assemblées locales (ou presque...)

Au printemps dernier, tous les groupes locaux de l'association ont été invités à organiser leur assemblée locale. Le conseil d'administration a reçu plusieurs retours mais aucune proposition formelle à soumettre à l'assemblée générale.

En revanche, les groupes locaux leur ont fait part de problématiques rencontrés par les chefs et cheffaines. Le conseil d'administration a souhaité y répondre.

Diane LEAULT-DECAS présente la consultation sur le vocabulaire chef et cheffaine.

Adèle THOMAS présente la création du groupe de travail inclusion.

6.1 Vocabulaire chef et cheffaine

Le conseil d'administration organisera une consultation de l'association via les assemblées locales 2024 pour savoir s'il est pertinent de changer le nom « chef et cheffaine » et quelles sont les propositions.

6.2 Groupe de travail inclusion

Le conseil d'administration souhaite ouvrir un groupe de travail inclusion qui doit faire un état des lieux des problèmes rencontrés dans l'association et soumettre des propositions en assemblée générale 2024.

Le sujet n'étant pas inscrit au plan triennal, cela ne peut pas être prioritaire.

Il n'y a pas de vote soumis à l'assemblée générale, ces deux décisions relevant des prérogatives du conseil d'administration.



Pièce 7 – projet éducatif

Ophélie LEFEBVRE et Julien PONS présente le nouveau projet éducatif et le processus qui a conduit à son élaboration. Les membres de l'association ont été consultés (jeunes, parents, bénévoles) et les commissions sollicitées pour participer à la réécriture. Le conseil d'administration a coordonné les travaux et validé la proposition faite à l'assemblée générale.

VOTE SUR LE PROJET EDUCATIF

Le nouveau projet éducatif est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 52 voix

Votes contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Clôture de l'assemblée générale.

